

et

L'inégalité devant la mort

On sait que la durée moyenne de vie n'est pas la même en France et au Bengla Desh, aux États-Unis et au Guatemala ; on sait aussi que, dans un même pays, elle varie selon les sexes, le plus fréquemment au détriment du sexe masculin. On a pu également mesurer en Grande-Bretagne, aux États-Unis (1) et en France (2) les différences de mortalité selon le milieu social.

Alors que l'on discute âprement de l'âge de retraite, alors que l'on commence à traiter d'un thème, longtemps tabou, celui des coûts et rendements comparés de la médecine préventive et de la médecine curative, une analyse scientifique de la mortalité différentielle était indispensable.

La méthode adoptée par les chercheurs du service de démographie de l'INSEE pour déterminer qui, des agriculteurs, des commerçants, des ouvriers avaient la plus courte ou la plus longue espérance de vie, a consisté à tirer du recensement de 1954 un échantillon représentatif de 500 000 Français ayant alors de 30 à 69 ans classés selon les catégories socio-professionnelles, et à relever les décès éventuels survenus entre 1955 et 1960 pour calculer les quotients annuels de décès (3) ; le travail a été poursuivi et a fait l'objet d'un récent article (4) qui porte maintenant sur la période 1955-1965. Les résultats de la décennie confirment ceux des cinq premières années.

(1) Social and economic differentials in mortality in USA. Evelyne Kitagawa et Ph. Hauser. *Demography*, vol. 5, No 1 - 1968.

(2) La mortalité différentielle suivant le milieu social, par G. Calot, M. Febvay, *Études et Conjoncture*, No 11 - 1965.

(3) Le quotient annuel de mortalité à un âge X est la proportion, parmi les personnes qui fêtent leur Xème anniversaire, de celles qui décèdent dans l'année qui suit, c'est-à-dire avant d'atteindre l'âge X + 1.

(4) « A 35 ans, les instituteurs ont encore quarante et un ans à vivre, les manœuvres trente-quatre ans seulement. » Guy Desplanques, *Économie et Statistique*, No 49 - 1973. INSEE, 29, quai Branly, 75700 Paris.

Douze groupes socio-professionnels ont été retenus en distinguant pour quatre d'entre eux, les actifs du secteur public (État et collectivités locales) et du secteur privé, si bien que l'on dispose de données pour dix-sept catégories qui représentent environ les 3/4 de la population masculine française âgée de 30 à 69 ans en 1954.

Le tableau I donne trois indices de mortalité pour ces divers groupes et permet de les comparer.

TABLEAU I
Mortalité masculine différentielle

Catégories socio-professionnelles	Espérance de vie		Surviv. à 75 ans p. 1 000 vivants à 35
	à 35 ans	à 60 ans	
Instituteurs (public)	40,8	18,6	572
Prof. libérales, Cadres supérieurs	40,3	18,1	555
Clergé catholique	39,2	17,4	518
Cadres moyens (public)	38,9	17,0	507
Techniciens (privé)	39,2	17,8	517
Cadres moyens (privé)	38,4	17,2	490
Ouvriers qualifiés (public)	38,2	17,0	481
Contremaîtres (privé)	37,6	16,3	459
Agriculteurs	37,2	16,0	443
Employés de bureau (privé)	37,7	17,0	465
Commerçants, artisans	37,6	16,9	464
Employés de bureau (public)	37,3	16,4	450
Ouvriers spécialisés (public)	36,3	15,9	417
Ouvriers qualifiés (privé)	35,2	14,9	374
Ouvriers spécialisés (privé)	34,9	15,0	368
Salariés agricoles	34,9	14,9	366
Manœuvres	33,5	14,7	331
Ensemble de la population masculine	36,0	15,9	407

L'échelonnement des mortalités, des plus faibles aux plus élevées, va donc des instituteurs aux manœuvres. Lorsque la catégorie a pu être scindée entre salariés du secteur public et privé, les

premiers ont une mortalité plus faible que les seconds, exception faite des employés de bureau. Des conditions de travail moins dures dans le secteur public, écrivait l'auteur de l'étude de l'INSEE, jointes à une prévention médicale plus efficace, mais aussi des conditions de recrutement plus sévères excluant certains malades de l'administration peuvent expliquer ces différences.

A 60 ans, on note dans la distribution de cette « hiérarchie » des mortalités, quatre groupes :

Le premier, à plus grande longévité, comprend les instituteurs, le clergé catholique, assez curieusement voisins, les professions libérales et cadres supérieurs ainsi que les techniciens qui ont de 18,6 ans à 17,4 ans d'espérance de vie.

Dans le deuxième groupe, on trouve les cadres moyens des secteurs public et privé, les ouvriers qualifiés (public), les employés de bureau (privé), les commerçants et artisans qui ont entre 17,2 et 16,9 ans d'espérance de vie.

Dans le troisième, voisinent les employés de bureau (public), les contremaîtres, les agriculteurs et les ouvriers spécialisés (public) dont l'espérance de vie à 60 ans est comprise entre 16,4 ans et 15,9 ans.

Le dernier groupe, nettement séparé, puisque l'espérance de vie y descend au-dessous de 15 ans, compte les ouvriers qualifiés et spécialisés (privé), les salariés agricoles et les manœuvres.

On notera que l'écart d'espérance de vie à 60 ans entre les plus et les moins favorisés est de 3,9 ans ; à titre de comparaison, rappelons qu'il était, pour la période 55-65, de 3,8 ans entre Français des deux sexes.

L'espérance de vie moyenne à 65 ans des Français de sexe masculin étant de 12,8 ans, on peut déterminer à quel âge les membres des diverses catégories socio-professionnelles étudiées ont encore devant eux cette espérance de vie (tableau II).

TABLEAU II

Age auquel il reste 12,8 années à vivre

Catégories socio-professionnelles	Catégories socio-professionnelles
Instituteurs 68,1	Employés de bureau (public) . . . 65,5
Cadres supérieurs 67,4	Contremaîtres (privé) 65,3
Techniciens (privé) 67,4	Agriculteurs 64,9
Employés de bureau (privé) 66,6	Ouvriers spécialisés (privé) 63,5
Clergé 66,5	Salariés agricoles 63,4
Commerçants, artisans 66,5	Ouvriers qualifiés (privé) 63,3
Cadres moyens (privé) 66,4	Manœuvres (privé) 63,3
Ouvriers qualifiés (public) 66,4	Ensemble de la population masculine 65,0
Cadres moyens (public) 66,1	

Le manœuvre ou l'ouvrier qualifié (privé) à 63,3 ans, dispose encore de ce sursis d'existence alors que l'instituteur l'aura à 68,1 ans.

Les catégories distinguées dans l'étude constituent des groupes d'importance numérique très différente. Ainsi en 1954, dans la tranche d'âge 35-39 ans, les instituteurs et le clergé représentaient respectivement 0,9 % et 0,4 % de la population, contre 9,7 % et 11,7 % pour les agriculteurs et les ouvriers qualifiés. On a voulu en effet, pour mieux constater les mortalités différentielles, définir des groupes à la fois homogènes et très différents entre eux. Cet objectif est spécialement bien atteint avec les instituteurs, le clergé, les manœuvres ou les salariés agricoles ; il l'est moins avec des catégories comme les commerçants et artisans, les cadres moyens ou les agriculteurs qui réunissent chacun des actifs aux emplois, aux niveaux d'études, et aux revenus variés et qui connaissent, avec l'âge, une assez forte mobilité professionnelle.

Les écarts « socio-professionnels » dans la mortalité ne sont pas propres à la France. L'enquête américaine, qui portait sur 340 000 décès survenus dans les quatre mois suivant le recensement de 1960, montre des écarts importants (pour un indice moyen de 100, les indices allaient de 90 à 113 des agriculteurs aux manœuvres), mais la composition socio-professionnelle des catégories américaines, très hétérogènes et différentes des nôtres, ne permet pas la comparaison ; cette enquête montrait que les différences dépendaient plus encore de la durée des études : indice 70 pour les hommes comptant quatre années ou plus d'enseignement supérieur contre 115 pour ceux n'ayant accompli que quatre années d'études primaires.

Quelle interprétation donner de ces différences ? En France, la statistique des décès selon le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle et la cause permet de décomposer les quotients de mortalité par catégorie sociale en fonction de la cause principale du décès. Le tableau III qui utilise les données de l'article d'« Economie et statistique » est éloquent.

Si on regroupe certaines des causes de décès en deux catégories, d'une part celles qui sont largement indépendantes de l'action volontaire des individus, par exemple le cancer, d'autre part celles qui dépendent plus ou moins de leur comportement, par exemple l'alcoolisme, on constate que les quotients annuels de décès pour les premières sont sensiblement analogues dans tous les milieux sociaux alors que, pour les secondes, les écarts sont énormes : ces causes de décès jouent donc un rôle considérable dans la surmortalité excessive des groupes les plus défavorisés.

Ainsi dans le groupe d'âges 45-54 ans (celui de 35-44 ans est encore plus contrasté), les quotients de mortalité toutes causes varient de 476 à 1 316 soit presque du simple au triple ; mais pour les quotients concernant les causes dont l'individu est

TABEAU III
Quotients de mortalité masculins dans le groupe 45-54 ans (pour 100 000)

	Toutes causes	Alcoolisme	Accidents	Suicides	Tuberculose	Sous-total 1	%	Cancer	Lésion vasculaire cérébrale	Maladies du cœur	Sous-total 2	%	Causes autres ou non déclarées
Agriculteurs	753	86	79	63	35	263	34,9	160	58	101	319	42,4	171
Sal. agricoles	1.034	133	190	89	45	457	44,2	188	66	101	355	34,3	222
Commerçants	803	101	71	32	32	236	29,4	186	62	135	383	47,7	184
Cadres sup.	489	23	49	13	11	96	19,6	119	39	113	271	55,4	122
Instituteurs	476	30	34	18	16	98	20,6	103	37	110	250	52,5	128
Techniciens	635	35	59	21	22	137	21,6	171	41	138	350	55,1	148
Cadres moyens	625	45	52	23	24	144	23,0	152	41	135	328	52,5	153
Employés	795	91	76	26	31	224	28,2	203	48	124	275	34,6	196
Ouvriers qualifiés ..	847	97	96	34	43	270	31,9	219	46	116	381	45,0	196
Ouvriers spécialisés	986	125	134	46	46	351	35,6	242	53	122	417	42,3	218
Manœuvres	1.316	200	212	79	74	565	42,9	247	62	122	431	32,7	320
Clergé catholique	560	22	55	5	20	102	18,2	117	57	118	292	52,1	166
France entière	976	117	104	45	59	325	31,6	212	60	136	408	41,8	243

pour une bonne part responsable, le rapport est de 1 à 6 (96 et 565, sous total I) contre 1 à 1,7 pour les autres causes (250 à 431, sous total 2).

En revanche, si l'on examine la part représentée dans le total par les quotients de mortalité de ces deux grandes catégories de causes, on trouve que les causes quasiment inévitables ont un poids d'autant plus grand que la mortalité est plus faible. C'est ainsi qu'entre 45 et 54 ans, plus de 1 décès sur 7 est dû à l'alcoolisme chez les manœuvres contre 1 sur 16 chez les instituteurs dont la mortalité totale est presque trois fois moindre ; mais la lésion vasculaire cérébrale est la cause de presque 1 décès sur 13 chez ces derniers et de seulement 1 sur 21 parmi les manœuvres.

On ne peut affirmer que la cause essentielle de cette mortalité différentielle réside dans la hiérarchie des revenus ; ni les instituteurs, ni les membres du clergé ne sont des privilégiés de la fortune ; les agriculteurs exploitants, les commerçants et artisans ont à 60 ans une espérance de vie (16 ans et 16,9 ans) inférieure à celle des ouvriers qualifiés alors que leur niveau moyen de revenu est supérieur.

Des facteurs plus « culturels » pèsent fortement sur le différentiel : le degré d'information, l'aptitude à la prévention, variables selon les milieux (on a noté aux États-Unis le rôle important du

niveau d'études). Les ravages de l'alcoolisme, non seulement directs, mais par la mortalité induite que provoquent (1) alcoolisme et alcoolisation exagérée jouent ici un rôle important. Mais il faut dire aussi que l'alcoolisme est fréquemment une échappatoire à une vie sans horizon et sans espoir.

Les enseignements tirés de l'étude de la mortalité différentielle ne sont pas utiles seulement dans le domaine médical et dans celui de la prévention ; ils éclairent le problème de la retraite ; nous avons montré ici (2) combien un système-guillotine de la retraite fondé sur un seuil fixe (qu'il s'agisse de 67 ans, comme dans les pays scandinaves, de 65 ou de 60 ans) est absurde car, contrairement à toutes les données connues sur le vieillissement physiologique ; on voit, en outre, que ce système achoppe sur la durée de vie moyenne selon le sexe ou le milieu social ; actuellement, les manœuvres prennent, dans leur grande majorité, leur retraite cinq à dix ans après les instituteurs alors que, pour disposer d'une retraite de même durée moyenne, ils devraient en bénéficier environ cinq ans avant eux !

P. LONGONE.

(1) La part de l'alcoolisme dans les décès par accidents, suicides, tuberculose a été maintes fois mise en lumière.
(2) *Population et Sociétés*, Nos 26-29-33 et 41.

DÉMOGRAPHIE

La rénovation urbaine à Paris

Depuis une quinzaine d'années, le rythme des destructions et reconstructions d'immeubles, en particulier dans les quartiers périphériques de la capitale, est très rapide. Cette « rénovation », selon le terme consacré, inter-

vient soit de façon diffuse, à l'initiative de promoteurs qui achètent des terrains construits ou non, pour édifier des immeubles neufs, soit à la suite d'interventions concertées portant sur des îlots entiers, à l'initiative de la puissance publique. Quelles sont les conséquences de cette rénovation du tissu urbain sur la densité d'occupation du

sol, sur les affectations des surfaces construites et sur la composition socio-professionnelle de la population résidente ?

Deux chercheurs de l'Atelier parisien d'urbanisme (1) ont mené

(1) Eliane Chasseriaux et Nicole Muhrad ; article paru dans *Mécanismes urbains* No 5, 1973, édité par l'APUR.

une étude sur un échantillon de zones de rénovation dans 24 quartiers parisiens ; ce travail nous apporte d'intéressantes conclusions.

Si l'on compare l'occupation des surfaces développées avant démolition et après reconstruction (tableau I), pour la période 1954-1968 et pour la seule rénovation diffuse, on constate que le coefficient d'occupation du sol a été largement accru ; la surface destinée au logement a augmenté considérablement après rénovation ainsi que, dans une plus faible mesure, celle des bureaux, tandis que celle affectée à l'industrie s'est effondrée et que celle des entrepôts a fortement diminué.

Il apparaît clairement que la rénovation par grandes opérations publiques est un peu moins défavorable aux familles d'ouvriers et d'employés à revenu modeste. Il apparaît que la suppression progressive des industries dans les quartiers périphériques écarte les ouvriers.

Pour la rénovation concentrée, 1 509 000 mètres carrés ont été détruits dont plus de la moitié étaient occupés par des industries. Dans la construction subséquente, 80 % des surfaces développées sont consacrées au logement et 7 % aux bureaux (période 1954-1968).

On a vu que, pour la rénovation diffuse, le coefficient d'occupa-

Le bouleversement urbanistique, en vingt ans, des quartiers Bel-Air, Picpus, Grenelle, Saint-Lambert, Charonne, Saint-Fargeau est notoire ; ces chiffres en décrivent les conséquences sociales et économiques.

P. L.

TABLEAU I
Surfaces développées en mètres carrés

	Démolies	%	Construites	%
Logements	458 905	25,2	4 439 030	80,2
Bureaux	79 253	4,4	424 898	7,7
Industrie	827 030	45,4	62 251	1,1
Garages	104 832	5,7	184 419	3,4
Entrepôts	114 544	6,3	21 810	0,4
Commerce	133 603	7,3	78 764	1,4
Équipements	103 143	5,7	323 487	5,8
	1 821 310	100,0	5 534 659	100,0

L'étude des structures démographiques de la population résidente en 1962 et 1968 des parcelles rénovées confirme ces mouvements.

La rénovation diffuse et concentrée se traduit par le départ des ouvriers (plus rapide dans les parcelles à rénovation diffuse) et par l'arrivée des cadres supérieurs et moyens. Le tableau II tiré de cette étude fournit les écarts entre les deux recensements, pour Paris tout entier (colonne 1) et les parcelles à rénovation diffuse (colonne 2) ou concentrée (colonne 3).

tion du sol (rapport de la surface de plancher à la surface au sol) avait sensiblement augmenté (grâce à la construction en hauteur). Avant démolition, plus de la moitié des parcelles avaient un coefficient d'occupation du sol inférieur à 1 ; après construction, le coefficient d'occupation du sol est supérieur à 2 dans 75 % des cas et supérieur à 4 dans 28 % des cas.

Enfin, il est à noter que la surface moyenne des appartements passe de 40 mètres carrés pour ceux anciens à 60 mètres carrés pour les nouveaux.

TABLEAU II
Variations en % des occupants entre 1962 et 1969

	(1)	(2)	(3)
Patrons, industrie et commerce	- 0,9	- 0,7	- 1,6
Professions libérales et cadres supérieurs	+ 1,9	+ 4,4	+ 3,0
Cadres moyens	+ 1,4	+ 5,7	+ 6,0
Employés	+ 0,1	- 0,0	+ 3,0
Ouvriers	- 2,3	- 9,4	- 0,4
Personnel de service	+ 0,2	- 0,0	+ 0,3
Autres	- 0,4	- 0,0	- 0,3

Vient de paraître
*Natalité, saisons
et
conjuncture économique*

par Henri Léridon

Collection
« Travaux et Documents »

Cahier No 66
I.N.E.D. - P.U.F.

150 pages - prix : 18 F + T.

SOMMAIRE
DE « POPULATION » No 6
Décembre 1973

*** La situation démographique de la France en 1972.

S. HEMERY et O. RABUT La contribution des étrangers à la natalité en France.

D. MAISON La population de l'Algérie.

L. DEGOS, A. JACQUARD, A. LANGANEY, A. CHAVENTRE, Ph. LEFEVRE-WITIER Un isolat du Sud Sahara : les Kel Kummer.

A. HIRSCH La consommation des personnes âgées et sa contrepartie en personnes actives.

R. PRESSAT, J. N. BIRABEN et F. DUHOURCAU Conjoncture démographique : l'Europe.

Pour des motifs d'ordre administratif, nous ne pouvons accepter, en règlement de l'abonnement à Population et Sociétés, que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de : « M. le Régisseur des recettes de l'INED ».